



Labellisation académique E3D

publié le 22/06/2017 - mis à jour le 15/12/2017

Seconde vague de labellisation

Descriptif :

Modalités pour postuler à la seconde vague de labellisation jusqu'au 30 septembre 2017.

Sommaire :

- Seconde vague de labellisation en octobre 2017

● Seconde vague de labellisation en octobre 2017

Les écoles comme les établissements scolaires qui ont initié une démarche globale de développement durable sont invités à porter leur candidature pour la seconde vague de labellisation qui interviendra au début du mois d'octobre.

Les directeurs d'école, sous couvert de leur IEN, et les chefs d'établissement qui répondent au cahier des charges, pourront déposer un dossier auprès du Comité de Pilotage Académique d'Education au Développement Durable.

Les dossiers seront adressés avant le 30 septembre 2017 au Pôle civisme et citoyenneté du Rectorat par courriel .

Pour déposer votre candidature, vous disposez de **la charte de labellisation** et **d'un dossier d'inscription comportant deux parties**. La première intitulée « Accompagnement et valorisation des projets » permet de faire connaître les **actions** déjà menées. Le cas échéant, elles **seront valorisées sur le site pédagogique du Pôle civique**. Vous devez également compléter la seconde partie intitulée « Evaluation de la démarche E3D » pour finaliser votre acte de candidature. L'inscription à la labellisation ne pourra être considérée qu'à la réception des deux parties du document.

► Documents :

Téléchargez la charte de labellisation :

 [Le cahier des charges premier degré](#) (PDF de 180.1 ko)
Labellisation académique E3D.

 [Le cahier des charges second degré](#) (PDF de 215.8 ko)
Labellisation académique E3D.

Téléchargez le dossier d'inscription :

 [Dossier d'inscription École](#) (PDF de 83.8 ko)
Labellisation académique E3D.

 [Dossier d'inscription second degré](#) (PDF de 83.8 ko)
Labellisation académique E3D.

Cette labellisation récompensera les équipes et les élèves engagés dans le développement durable. Elle renforcera le travail collectif au sein de l'école ou de l'établissement. La démarche sera aussi une aide précieuse pour l'élaboration des quatre parcours éducatifs, aussi bien le parcours citoyen que les parcours santé, avenir et d'éducation artistique et culturelle.

► **Contact :**

- Laurence Cailbault, chargée de mission académique EDD
laurence.cailbault@ac-poitiers.fr
- Pôle civisme et citoyenneté, pole.civique@ac-poitiers.fr



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.